



Conseil général
Échange

A0809-CG-052

La rentrée politique de l'hiver 2009

Les 17, 19 et 20 février 2009

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888
Téléphone : (418) 649-8888

Télocopie : (514) 356-9999
Télocopie : (418) 649-8800

Nicole de Sève, conseillère syndicale

Introduction

Le modèle économique fondé sur les déréglementations, le libre marché à outrance, bref le laisser-aller économique, n'a plus la cote. Cela ne signifie pas que le capitalisme est mort, mais peut-être que certains dirigeants politiques cherchent, sous la pression, à gérer les sociétés de manière plus humaine afin d'éviter de nouvelles crises majeures.

Dans le domaine de l'environnement, en décembre 2008, les pays européens ont souhaité prendre le leadership dans la **lutte aux changements climatiques**. La conférence de Poznan a permis de conclure un accord sur la répartition du fardeau de réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) d'ici 2020. Cette répartition a dû toutefois être modulée en fonction des difficultés économiques de certains pays, notamment la Pologne qui produit son électricité à même le charbon et qui ne pourrait pas, selon elle, soutenir un tel rythme de diminution. Autre bémol : une fois l'euphorie passée, force est de constater que les engagements pris à l'intention des pays émergents restaient à concrétiser réellement. En conséquence, l'urgence de prendre enfin les moyens pour éviter les effets des changements climatiques s'accroît. Que font nos gouvernements en Amérique du Nord quant à ces deux enjeux ?

Rentrée politique au Québec

Le Conseil des ministres

Le Parti libéral du Québec (PLQ) est redevenu majoritaire à l'Assemblée nationale et un nouveau conseil des ministres composé de 26 personnes a été formé. Le premier ministre a maintenu sa politique de parité au Conseil des ministres et a privilégié la continuité dans plusieurs dossiers¹. La CSQ a souligné le fait que la ministre **Michelle Courchesne** soit maintenue au poste de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que ses tâches soient sensiblement allégées. **Yves Bolduc** demeure un ministre sous haute surveillance qui devra prouver qu'il contribuera réellement au renforcement du réseau public de la santé et des services sociaux.

Certaines nominations ont eu l'effet d'une douche froide. Comment interpréter la nomination de **Kathleen Weil** au ministère de la Justice ? Cette ancienne directrice générale d'Alliance Québec, organisme qui conteste constamment la loi 101, devra soutenir l'appel du gouvernement du Québec au sujet de la décision de la Cour supérieure du Québec de déclarer inopérant le projet de loi 104 qui limite l'accès au système scolaire public anglophone². Comment pourra-t-elle concilier son militantisme d'antan avec ses responsabilités ministérielles ? Il y a tout lieu de s'inquiéter lorsqu'on apprend qu'elle est sortie de sa réserve et a appuyé un élève qui conteste

¹ Voir l'Annexe 1.

² Cette loi interdit aux familles d'utiliser le subterfuge de l'école privée non subventionnée de langue anglaise pour se qualifier à l'accès au régime public anglophone.

la décision de quitter l'école anglaise pour réintégrer l'école française. Cette décision a été rendue par le Comité d'examen sur la langue d'enseignement, une instance d'appel au sein du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Dans le même sens, on peut comprendre la grogne des Premières Nations qui ont clairement fait savoir qu'elles sont outrées de voir que leur dossier ne sera plus sous la responsabilité du premier ministre. Aussi, elles ont averti qu'elles refuseront de discuter avec le nouveau ministre des Affaires autochtones, **Pierre Corbeil**, lui qui n'a jamais démontré d'ouverture à la prise en compte des droits des Premières Nations et a plutôt défendu pendant des années les intérêts des compagnies minières. Au moment où le gouvernement de Jean Charest veut lancer son Plan Nord, la démarche est bien mal amorcée, surtout que ce plan vise à doter le Québec des infrastructures nécessaires à son développement énergétique afin de faire du Nord québécois un nouvel espace de développement durable. Le moins dont on se serait attendu est la nomination d'un ministre reconnu par les Premières Nations pour son ouverture à la négociation.

Le message politique du gouvernement

Au cours de la dernière année, le gouvernement Charest s'était retrouvé minoritaire à l'Assemblée nationale ce qui l'avait obligé à apprendre à travailler d'une manière moins autoritaire et à adopter un langage moins corrosif. Combien de fois n'a-t-il pas expliqué qu'il avait compris le message d'insatisfaction de la population et qu'il avait changé ? Depuis son élection, force est de constater que nous sommes en présence d'un gouvernement passif. Au-delà des mots, qu'en est-il des véritables intentions de ce gouvernement ? C'est ce qu'il nous faudra vérifier maintenant qu'il est de nouveau majoritaire.

Lors de l'assermentation de ses députées et députés, le premier ministre québécois, Jean Charest, a demandé aux membres du Conseil des ministres d'œuvrer dans un esprit de collaboration. Il a même étendu son appel à la solidarité aux différents groupes de la société civile : « Nous devenons, à partir d'aujourd'hui, les conscrits d'une même bataille, une bataille pour l'emploi, une bataille pour l'économie, une bataille pour la qualité de vie des Québécois³ ! » Il a formé un ensemble de comités chargés de coordonner les travaux gouvernementaux. Parmi ceux-ci, le premier ministre a conservé la présidence du nouveau Comité des priorités économiques et du Comité des priorités.

L'énoncé économique

Lors des élections, et ce malgré les augures, le premier ministre et sa ministre des Finances répétaient sans cesse que le gouvernement avait la situation bien en main et qu'il pouvait maintenir l'équilibre budgétaire. Lors de son investiture comme premier ministre, il avait défini son objectif prioritaire : stimuler l'économie

³ Jean Charest, Cérémonie de prestation de serment du nouveau Conseil des ministres, 18 décembre 2008.

québécoise par des investissements publics massifs qui permettront de compenser, en partie, la baisse des exportations, de protéger les emplois et le pouvoir d'achat des familles, et de soutenir vigoureusement les travailleuses et les travailleurs et les entreprises :

C'est l'économie d'abord. Mais l'économie, ce n'est pas une fin, c'est un moyen. Elle est le moyen qui nous permet d'investir en santé pour ceux qui ont besoin de soins de santé, en éducation pour nos jeunes. L'économie, c'est ce qui nous permet de venir en aide aux plus démunis de notre société. L'économie, c'est ce qui nous permet de promouvoir notre identité et notre culture. Parce que l'économie, c'est également notre culture⁴.

Au cours d'une session extraordinaire de trois journées, soit les 13, 14 et 15 janvier 2009, la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, avait dévoilé le plan de relance économique du gouvernement Charest. Parmi les mesures annoncées, deux d'entre elles étaient déjà en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009 :

- Un crédit d'impôt d'environ 2 000 \$ pour la rénovation résidentielle, au coût de 250 millions de dollars ;
- Un milliard de dollars promis lors de la campagne électorale pour aider les entreprises dans leur recherche de capital (prêts et garanties de prêts).

Depuis, le discours change, le triomphalisme d'alors cède le pas au réalisme et aux admissions tardives, car le gouvernement est confronté à une tourmente politique et économique d'une gravité exceptionnelle. Les pertes financières anticipées⁵ à la Caisse de dépôt et placement du Québec seront de 38 milliards de dollars alors que la Caisse vit une période d'instabilité à sa direction. À cette crise s'ajoute le retour aux déficits. La réserve budgétaire de 2,3 milliards pour maintenir l'équilibre budgétaire a fondu. Et même en puisant dans le Fonds des générations, le déficit budgétaire est inévitable. Les recettes fiscales diminuent, que ce soit celles issues des versements des particuliers ou celles des entreprises. Sur le front de l'emploi, le chômage progresse. Il est passé de 7,3 % à 7,7 % en janvier. Et pour couronner le tout, les modifications au calcul de la péréquation auront pour effet de priver le Québec d'un milliard de revenus supplémentaires.

On serait en droit de s'attendre au dévoilement d'intentions énergiques pour soutenir l'économie québécoise et affronter la crise. La seule annonce connue est celle des hausses de tarifs dans certains services gouvernementaux, à l'exception des services de garde. On serait en droit de discuter des intentions politiques de ce gouvernement. Au contraire, nous sommes aux prises avec l'attentisme de Jean Charest qui refuse de prendre acte de l'urgence de la situation et nous renvoie

⁴ Jean Charest, Cérémonie de prestation de serment du nouveau Conseil des ministres, 18 décembre 2008.

⁵ Nous devrions connaître les rendements réels de la Caisse d'ici la fin du mois de février 2009.

constamment au mois de mars alors que s'ouvrira la prochaine session parlementaire et que le prochain budget sera dévoilé.

Par contre, il faudra surveiller les intentions du gouvernement à l'égard de la rémunération et des conditions de travail pour les employées et les employés de l'État. Est-ce qu'encore une fois, ces salariées et salariés seront conviés à restreindre au minimum leurs demandes à cause de l'incurie du gouvernement et des erreurs de gestion financière ?

Le menu législatif appréhendé

Le Secrétariat du Conseil exécutif a reçu, depuis le 15 janvier dernier, la liste des projets de loi et des avant-projets de loi qui seront soumis par les ministres. D'ici un mois, le contenu de ces projets devrait être acheminé à ce Secrétariat en vue de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale fixée au 10 mars 2009. D'ici là, l'actualité parlementaire québécoise est au ralenti. Lorsque la 38^e session parlementaire s'est terminée, il y avait 32 projets de loi en suspens. On peut d'ores et déjà penser que certains reviendront au feuillet, notamment ceux portant sur la gouvernance des cégeps et des universités ou, encore, ceux instituant des fonds dédiés aux aidants naturels ou au développement des jeunes enfants. De plus, il faudra surveiller si les travaux de certaines commissions parlementaires, restés en plan, pourront reprendre leur travail sur certaines questions, notamment celles concernant le décrochage scolaire ou l'itinérance.

Quelques annonces

L'activité gouvernementale se poursuit, accompagnée d'annonces. Ainsi, malgré un certain retard dans la mise en œuvre du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école du MELS, il semble que le dossier progresse. Les agents de soutien régionaux ont été embauchés dans dix des onze bureaux régionaux du MELS. Seule la région de Montréal n'en a toujours pas, ce poste devrait être pourvu sous peu.

L'un des premiers mandats confiés à ces agents de soutien est la formation de groupes relais régionaux, qui réunissent des représentants des milieux scolaires, leurs partenaires et des parents. Dans certaines régions, ces groupes relais ont déjà été formés. Ils comptent en moyenne 25 personnes. Les autres devraient l'être sous peu.

Au cours de la semaine du 19 janvier, deux ministres québécoises⁶ ont lancé une nouvelle étape de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale visant en partie les communautés culturelles. Dans la foulée de cet événement, la ministre de la Justice a aussi annoncé l'ouverture d'un dix-septième centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) à l'intention de la population

⁶ Il s'agit de Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de Kathleen Weil, ministre de la Justice et procureure générale du Québec.

crie de la baie d'Hudson et un soutien financier à l'organisme S.O.S. violence conjugale pour le maintien de sa ligne téléphonique.

Pour faire face au ralentissement économique, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a mis 25 millions de dollars sur la table pour inciter les entreprises à accroître la formation de leurs travailleuses et travailleurs plutôt que de procéder à des mises à pied. Ce budget de 25 millions provient du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et s'ajoute au budget annuel régulier de 25 millions. Les entreprises ont été invitées à soumettre des propositions à leurs centres locaux d'emploi qui analyseront les demandes et décideront de l'octroi des subventions.

Prévu pour le 1^{er} février 2009, le Plan stratégique d'Hydro-Québec a été reporté au 1^{er} août prochain. Les raisons invoquées sont multiples : conjuguer avec la crise financière, mieux arrimer ce plan avec le Plan Nord du gouvernement québécois, mais, surtout, tenir compte de la nouvelle politique énergétique du gouvernement des États-Unis, notamment au chapitre des énergies renouvelables. Ce que demande le gouvernement Charest, c'est d'améliorer l'offre de développement des énergies éoliennes.

La situation de l'opposition

Du côté de l'opposition officielle, la chef du Parti québécois (PQ), Pauline Marois, semble avoir réussi à imposer son leadership à ce parti qui a une réputation d'être composé d'électeurs libres. Elle a aussi fait connaître les responsabilités dévolues à sa nouvelle équipe parlementaire. Sous sa gouverne, il y a fort à parier que les débats à l'Assemblée nationale seront vigoureux.

Quant à l'Action démocratique du Québec (ADQ), il semble que ce parti doive attendre encore un peu avant de connaître le statut qui lui sera réservé à l'Assemblée nationale. En effet, l'ADQ souhaite être reconnue comme groupe parlementaire. De plus, rien n'indique que la question de la succession de Mario Dumont sera réglée rapidement. Lors de leur rencontre postélectorale, le chef sortant semblait en situation de déni quant à la débandade de son parti. Pour lui, il ne s'agit ni du rejet des thèmes chers à l'ADQ ni de celui de ses candidates et candidats, mais du constat que la santé démocratique du Québec a été mise à mal. Leur défi serait de mieux expliquer le message.

Pour Québec solidaire (QS), c'est une première. Seul député de sa formation, Amir Khadir attend, lui aussi, le résultat de la réforme parlementaire pour pouvoir bénéficier, si possible, des moyens nécessaires pour effectuer son travail parlementaire. Celui qui a choisi d'être la voix des « mal pris » souhaite démontrer qu'il y a d'autres solutions possibles à la crise et que des mesures économiques et sociales doivent être prises pour en contrer les effets. Pour ce faire, il entreprend une tournée des régions en vue de la prochaine session parlementaire. Finalement, il faudra voir comment le PQ se comportera à l'égard et du député et de son parti.

Rentrée politique au Canada

Avec **la reprise des travaux parlementaires** à la Chambre des communes le 26 janvier 2009 et la présentation du budget fédéral le 27 janvier 2009, nous connaissons les intentions du gouvernement Harper quant aux mesures à introduire pour contrer la crise.

Le discours du Trône, d'une brièveté historique, quatre pages, lançait quelques messages. D'une part, il admettait que « la crise empire » et que le Canada traversera une année difficile, voire plusieurs. Il fallait entendre Stephen Harper, ce chantre du laisser-faire et de la primauté des lois du marché, mettre en veilleuse son crédo idéologique et déclarer que « les vieilles hypothèses doivent être éprouvées et les décisions rendues autrefois repensées ». D'autre part, ce discours tranchait avec le ton arrogant adopté par Stephen Harper depuis sa première élection. En effet, tout comme son homologue québécois et à l'image de Barack Obama, le premier ministre Harper en a appelé au dialogue « dans un esprit d'ouverture et de collaboration non partisane ». Sauf que seul l'avenir nous démontrera si le dialogue sera vraiment au rendez-vous.

Le plan de relance économique, intitulé Plan d'action économique du Canada et déposé par le ministre des Finances Flaherty, est conforme au discours tenu depuis la réélection des conservateurs :

Il y a plusieurs manières de stimuler l'économie. L'une d'entre elles est d'investir dans les infrastructures et dans d'autres secteurs, une autre est de réduire les impôts pour laisser plus d'argent dans les poches des contribuables, ce qui favorise aussi la relance de l'économie⁷.

Si les baisses d'impôt peuvent parfois être nécessaires, force est de constater que dans la conjoncture actuelle, cette dernière solution risque de diminuer la capacité de l'État de jouer son rôle de régulateur économique par des mesures de stimulation de l'économie sous forme d'investissements gouvernementaux.

Le déficit atteindrait 34 milliards de dollars en 2009-2010 et 30 milliards l'année suivante, un total de 64 milliards sur deux ans pour atteindre 84,9 milliards en cinq ans, soit en 2013. Le gouvernement Harper promet de revenir à l'équilibre budgétaire dans cinq ans. Le problème, selon le directeur parlementaire du budget, c'est que pour retrouver cet équilibre le gouvernement devra adopter des mesures draconiennes, lesquelles restent à venir.

Finalement, ce budget contient une série d'amendements qui ne visent qu'un but : faire passer des modifications importantes à des lois sans être obligé de subir le processus des débats parlementaires. Il s'agit, notamment des lois touchant les

⁷ Propos tenus lors du lancement officiel du Compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

investissements étrangers, la concurrence, la propriété d'Air Canada, l'équité salariale dans la fonction publique fédérale et les évaluations environnementales.

Un budget coté 4 sur 10

La réaction de la Centrale au plan d'action des conservateurs a été immédiate et la note accordée a été de 4 sur 10 : « Le budget fédéral est un projet nettement plus valable que l'énoncé économique honteux de novembre dernier, même si le plan de relance qui en constitue la pièce maîtresse demeure insuffisant et en partie mal ciblé ». Tout au plus, y retrouve-t-on un bouquet de mesures de nature à amortir le ralentissement économique.

Comme le soulignait le président de la CSQ, au journal *Le Devoir*, ce budget « nous place sur le respirateur artificiel, la crise va nous rattraper ». En effet, ces avenues, si elles permettent de freiner une dégringolade du capitalisme, ne permettent pas de régler une question fondamentale : la stagnation des salaires des travailleuses et des travailleurs, et l'endettement souvent catastrophique des ménages canadiens. Au contraire, le budget privilégie le soutien à l'industrie automobile sans exigence de conversion d'économie d'énergie et le soutien aux sociétés de crédit qui nous vendront des voitures. Pire, le gouvernement Harper veut conditionner l'aide à l'industrie automobile à une réduction des coûts de production, c'est-à-dire des salaires afin de les rendre conformes à ceux versés aux États-Unis ou dans les pays asiatiques qui produisent les mêmes marques d'automobiles que celles construites au Canada.

Une étude publiée par le Centre d'étude des niveaux de vie d'Ottawa, au cours du mois de décembre 2008, démontrait pourtant que si la productivité a augmenté de 37 %, les revenus des personnes salariées appartenant au quintile inférieur ont diminué de 20 %. Cherchez l'erreur ! Ces données venaient confirmer ce que signalait déjà Statistique Canada en mai dernier, à savoir :

Le revenu annuel médian des travailleurs canadiens a augmenté de seulement 53 \$ en 25 ans, passant de 41 348 \$ en 1980 (en dollars de 2005) à 41 401 \$ en 2005. Les gains liés à l'augmentation de la productivité ont profité aux Canadiens les plus riches tandis qu'à l'autre bout les travailleurs les moins bien nantis ont vu leurs revenus diminuer de 20,6 %⁸.

Conséquence de cela, l'augmentation du nombre de ménages composés de petits salariés qui se tournent vers les banques alimentaires pour compléter leurs mois. Éric Pineault, directeur de la Chaire de recherche à la chaire Mondialisation, citoyenneté et démocratie, le rappelait à juste titre :

Une économie ne peut pas croître si elle est clivée par d'importantes inégalités de revenus. Il va falloir éventuellement poser la question du niveau des

⁸ Ces données sont citées par André Noël, Banques alimentaires, « Les salariés se pressent aux portes », *La Presse*, 16 décembre 2008, p. A-15.

salaires des ménages ordinaires et de la sécurité de leurs revenus si l'on souhaite rétablir une croissance qui passe par leur consommation et qui, en même temps, assainit leurs bilans et les dégage d'un taux d'endettement important⁹.

Une occasion ratée : bonifier le régime de l'assurance-emploi

Pour ce qui est de l'augmentation des pertes d'emplois, on aurait été en droit d'y retrouver des mesures suffisantes pour soutenir les personnes qui doivent recourir à l'assurance-emploi. Mais non. Certes, le budget fédéral contient une mesure permettant de prolonger de 45 à 50 le nombre de semaines de prestations. Sauf que les mesures qui auraient permis d'améliorer le revenu des personnes au chômage sont absentes. Le gouvernement n'a pas retenu la demande d'abolir le délai de carence de deux semaines et n'a pas augmenté le plafond des prestations versées. En conséquence, un nombre important de personnes au chômage continueront d'être exclues du programme et celles qui seront admissibles devront se contenter au mieux d'une prestation maximale de 447 \$ par semaine.

Le grand perdant : l'environnement

L'autre critique à ce plan de relance est qu'il subordonne l'environnement au développement économique. Le milliard de dollars prévu servira essentiellement au développement de l'énergie nucléaire ainsi qu'au captage et au stockage du carbone des sables bitumineux ! Un tout petit 10 millions sera investi pour améliorer les indicateurs de la qualité de l'eau et de l'air, donc à la rédaction de rapports et seulement 200 millions par année sur cinq ans pour les infrastructures vertes, dont le transport en commun. Et il y a pire, au nom de l'efficacité, le gouvernement entend rendre moins sévère la réglementation environnementale.

En effet, prétextant la crise économique et les demandes des municipalités pour un allègement des procédures administratives, le gouvernement Harper souhaite déposer un projet de loi qui permettrait de déréglementer l'évaluation environnementale des projets d'infrastructures d'une valeur de 10 millions de dollars ou moins¹⁰. Ce que souhaite John Baird, le ministre fédéral des Infrastructures, c'est de réduire de 90 % le nombre d'études d'impact afin « d'éliminer les obstacles réglementaires pour permettre aux projets d'infrastructures qui seront inclus dans le budget fédéral de débiter le plus rapidement possible¹¹ ». Pour ce faire, il souhaite conclure une entente avec les provinces pour qu'il n'y ait qu'une seule évaluation réglementaire, celle des provinces.

⁹ Éric Pineault, « Les origines profondes de la crise. La crise actuelle devrait nous amener à revoir la répartition entre le profit des entreprises et le niveau des salaires », *La Presse*, 20 décembre 2008, p. A-34.

¹⁰ Louis-Gilles Francoeur, « La déréglementation de l'évaluation environnementale suscite l'opprobre de l'opposition et d'environnementalistes », *Le Devoir*, 23 janvier 2009, p. A-9.

¹¹ Hugo de Grandpré, « Le NPD et des verts craignent une réduction des évaluations de projets », *La Presse*, 23 janvier 2009, p. A-8.

À la lecture des orientations, on ne peut s'empêcher de rêver au plan américain de soumettre l'industrie automobile à des normes environnementales sévères, de réduire la dépendance des États-Unis au pétrole et de doubler la production d'énergies vertes en trois ans.

L'incurie fédérale en matière environnementale aura comme conséquence de mettre la vie et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens en danger, puisque les normes seront réduites à leur plus simple expression. Plus encore, cela envoie le signal que le développement économique ne peut s'inscrire dans une véritable perspective durable, car les enjeux environnementaux sont des obstacles à l'essor économique. Ces mesures sont d'autant plus désastreuses qu'elles s'ajoutent aux importantes lacunes constatées dans la gestion du Fonds de fiducie pour la qualité de l'air et les changements climatiques. Selon le Commissaire à l'environnement, « les estimations des réductions des gaz à effet de serre faites dans le cadre du Fonds de fiducie sont déficientes et invérifiables. [Elles illustrent] l'impuissance de ces stratégies à faire progresser le développement durable¹² ».

Exit le fédéralisme d'ouverture

Le fédéralisme d'ouverture s'est manifesté sous forme de vœux pieux ou d'engagements qui ne changeaient pas le fond du contentieux entre le Québec et Ottawa. Certes, il y a des domaines qui progressent comme le financement des programmes de formation de la main-d'œuvre. Sauf que l'empiètement du fédéral dans les champs de compétence demeure. De plus, la reconnaissance de la nation québécoise n'empêche pas les compressions dans le domaine de la culture qui fragilisent la situation dans ce secteur d'activité économique¹³. Aux dernières nouvelles, ces compressions sont là pour rester. Finalement, les tensions s'accumulent entre le gouvernement fédéral et le Québec au sujet de l'aide au secteur manufacturier ou, encore, de la création d'une commission nationale des valeurs mobilières que le Québec refuse.

Autre pomme de discorde, l'intention du fédéral de limiter la croissance des paiements de péréquation en fonction de la croissance économique du Canada ; cela aura comme conséquence de priver le Québec de près d'un milliard de dollars alors que l'Ontario a la part de lion du dernier budget.

Que conclure de la saga entourant l'adoption du budget ? Que Stephen Harper a manœuvré en fonction d'un seul objectif : survivre à tout prix. Pour paraphraser Gilles

¹² Louis-Gilles Francoeur, « Environnement : aucune solution définitive en 40 ans, Harper a notamment dépensé 2,5 milliards sans "résultat mesurable" », *Le Devoir*, 6 février 2009, pp. A-1 et A-10.

¹³ Selon la Conférence internationale des arts de la scène, la disparition de l'aide aux tournées à l'étranger met en péril 2 000 emplois au Québec et peut entraîner des pertes financières évaluées à 25 millions de dollars sur trois ans.

Courtemanche, « la politique canadienne est d'une pauvreté et d'une médiocrité sans nom. En fait, elle n'est plus que politicienne¹⁴ ».

Certes, la crise politique appréhendée n'a pas eu lieu. Le Nouveau parti démocratique (NPD) et le Bloc québécois (BQ) ont voté contre ce budget et les libéraux, à l'exception de députés de Terre-Neuve, ont soutenu le budget. Les libéraux, sous la direction de Michaël Ignatieff, ont raté une occasion en or de modifier plusieurs aspects de ce budget, se contentant d'une « mise en tutelle » du gouvernement afin d'obtenir des comptes tous les trois mois. Le problème dans cette stratégie, c'est qu'obtenir des comptes est la responsabilité de l'opposition. Ce qu'il faut décoder, en dernière instance, c'est que les intérêts des travailleuses et des travailleurs ont été balayés par ce parti, au profit d'une stratégie électoraliste. Il faudra s'en souvenir lorsque l'heure des comptes sera arrivée.

L'Accord sur le commerce intérieur (ACI)

Pendant que l'attention était accaparée par la crise financière, les gouvernements fédéral et provinciaux ont signé deux modifications clés à l'Accord sur le commerce intérieur. La première, qui devrait entrer en vigueur à compter du 1^{er} avril 2009, stipule que tout travailleur reconnu par l'organisme de réglementation d'une province ou d'un territoire comme apte à une profession sera reconnu comme tel par toutes les autres provinces et tous les autres territoires, sauf si cela menace la protection de la santé ou la sécurité publique.

La seconde prévoit des sanctions monétaires pouvant atteindre cinq millions de dollars s'il y a une infraction aux obligations de l'ACI. Cette mesure devra toutefois être ratifiée par toutes les provinces et tous les territoires.

Les dossiers à surveiller à la Chambre des communes

La politique étrangère du Canada

Le président des États-Unis fera sa première visite officielle au Canada le 19 février 2009. Il y sera question de libre-échange, des mesures pour contrer la crise économique et de certains dossiers comme les mesures protectionnistes, la crise du bois d'œuvre ou, encore, le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP). Il faudra surveiller la capacité, pour le gouvernement Harper, de respecter sa promesse de retirer les troupes canadiennes de l'Afghanistan et de résister aux demandes de Barak Obama. Des signes de la volonté gouvernementale pourraient aussi nous être donnés lors du sommet de l'OTAN à Strasbourg, les 2 et 3 avril 2009.

¹⁴ Gilles Courtemanche, « La médiocrité », *Le Devoir*, 31 janvier 2009 et 1^{er} février 2009, p. C-2.

Non à une loi fédérale sur l'équité salariale

Depuis qu'il dirige le gouvernement canadien, Stephen Harper refuse obstinément de donner suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale qui proposait, notamment, l'adoption d'une loi proactive sur l'équité salariale. Selon son interprétation, les dispositions relatives à l'équité salariale dans la Loi canadienne sur les droits de la personne sont suffisantes.

Toutefois, lors de la présentation de l'énoncé économique en décembre dernier, il a manifesté son intention de moderniser la procédure de règlement. Aussi, a-t-il déposé le 6 février dernier un projet de loi visant à abolir le mécanisme de plaintes afin d'interdire aux personnes de la fonction publique de contester leur rémunération devant les tribunaux. Dorénavant, il faudra qu'un groupe d'emploi soit composé de 70 % de femmes pour qu'il soit soumis à l'équité salariale.

Cette violation des droits fondamentaux des femmes n'a pas soulevé l'ire des libéraux de Michaël Ignatieff qui, contrairement au BQ et au NPD, ont soutenu le budget fédéral. De cela aussi il faudra se souvenir.

Les compressions à la culture

Devant le refus du ministre James Moore de fournir les analyses appuyant sa décision d'effectuer des compressions à certains programmes culturels, le comité parlementaire du Patrimoine tiendra, d'ici la fin du mois de février, des audiences publiques afin d'étudier les conséquences de cette décision fédérale.

La loi et l'ordre encore et toujours

Parmi les projets de loi soutenus par les conservateurs susceptibles de revenir au feuilleton, soulignons la réforme de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Le Québec s'oppose fermement à ce projet de loi en s'appuyant sur le fait que l'approche fondée sur la prévention et le recours à des mesures extrajudiciaires de réhabilitation s'est traduite par une diminution sensible du nombre de jeunes contrevenants. L'autre initiative fédérale controversée qu'il faudra surveiller est l'intention d'abolir le registre des armes à feu. Encore là, le Québec s'y oppose alors que les provinces comme l'Alberta et la Saskatchewan le souhaitent.

Finalement, le gouvernement a dû reculer, le premier ministre Harper n'a pas l'intention de donner suite aux velléités de certains de ses députés d'ouvrir le dossier de l'avortement.

Le Canada devant les Nations Unies

En 2007, les Nations Unies ont créé le Conseil des droits de la personne. Ce dernier doit procéder, tous les quatre ans, à un Examen périodique universel (EPU) des obligations des pays en matière de respect des droits de l'homme. Au début de

février, le Canada a déposé un rapport devant ce Conseil qui a soulevé de multiples questions concernant la situation des Premières Nations au Canada. Il s'agit, entre autres, de la prévalence de la pauvreté dans les communautés, de la violence contre les femmes autochtones et du non-respect des droits ancestraux de ces peuples. Par ailleurs, l'Autriche s'interroge sur le fait que la violence conjugale n'est pas un crime dans le code pénal canadien et la République tchèque a demandé au Canada pourquoi il n'a toujours pas ratifié le Protocole contre la torture.

Dans la foulée de cet exercice, il faudra surveiller si le Canada met enfin sur pied un mécanisme de suivi pour mettre en place les recommandations de l'ONU.

Rentrée politique aux États-Unis

L'élection de **Barak Obama** a suscité et suscite bien des espoirs qui ne pourront pas tous être comblés. Il y a une dimension symbolique à cette élection qui ne peut être sous-estimée. Symbolique pour les États-Unis, mais aussi pour le monde. Le ton du nouveau président, loin d'être revancharde, se veut résolument tourné vers l'avenir et constitue une rupture avec les années précédentes en ce qu'il reconnaît que l'État n'est pas le problème, mais qu'au contraire, il doit jouer un rôle dans la construction de la société et la résolution des difficultés économiques et sociales.

On peut retenir des premières semaines la fermeté avec laquelle il a ordonné la fermeture du camp de détention de Guantanamo, interdit la torture et réaffirmé le respect des conventions de Genève. En rupture totale avec le discours religieux de son prédécesseur, il a redonné à la science la place qu'elle mérite afin d'utiliser la technologie pour accroître la qualité des soins de santé et diminuer leurs coûts. Il s'est avancé sur des propositions audacieuses concernant certains thèmes très délicats comme ceux de l'avortement, de l'extension de la couverture santé aux enfants, de la lutte contre la discrimination salariale. Fidèle à son parti pris pour les questions environnementales, il a autorisé la Californie à fixer ses propres normes sur les émissions de gaz à effet de serre.

Parmi les premiers gestes accomplis, il faut souligner, d'une part, la signature d'un décret exigeant que les sociétés qui veulent obtenir des contrats du gouvernement fédéral respectent les droits du travail et informent les personnes salariées de leurs droits et, d'autre part, la signature d'un autre décret qui garantit qu'une personne salariée conserve son emploi lorsqu'un contrat change d'entreprise. Toutefois, le test à venir sera l'adoption du *Employee Free Choice Act* qui vise à refondre les lois du travail afin de favoriser la syndicalisation des travailleuses et des travailleurs d'une entreprise dès qu'une majorité d'entre eux signent sa carte d'adhésion. Certes, il aura à affronter les élus républicains et certains démocrates, et il aura toutes les grandes entreprises contre ce projet, mais peut-être réussira-t-il à surmonter ces résistances.

Finalement, ce qui semble se dessiner aujourd'hui ce sont des États-Unis qui renouent avec ce qu'elles sont, c'est-à-dire une société multiculturelle, multiraciale,

multiethnique et peut-être plus respectueuses des droits fondamentaux des personnes.

Un plan de relance économique

Objet d'un compromis entre la Chambre des représentants et le Sénat, le plan de relance économique a finalement été adopté. Il s'agit de 780 milliards de dollars qui seront injectés afin de stabiliser les marchés financiers et relancer l'économie étatsunienne. Car il ne faut pas se leurrer, une grande partie du plan de sauvetage est un cadeau aux banques et aux institutions financières. Malgré tout, il aura réussi à y inscrire des mesures permettant de créer ou de maintenir entre trois et quatre millions d'emplois dans un contexte où le taux de chômage atteint 7,2 %. Ce plan se décline, notamment ainsi :

- Baisses d'impôt¹⁵ pour les familles et les entreprises ;
- Soutien de 43,7 milliards pour les familles et les personnes touchées par la crise dont 26,9 milliards pour un dispositif d'urgence à l'intention des personnes au chômage ;
- Investissements majeurs en travaux d'infrastructures routières, scolaires, énergétiques et technologiques ;
- Réduction de la dépendance des Étatsunienne et des Étatsuniens au pétrole avec comme objectif de doubler la production d'énergies vertes en trois ans ;
- Construction d'un nouveau réseau d'électricité (notamment la pose de plus de 5 000 km de lignes électriques) ;
- Informatisation des dossiers médicaux d'ici cinq ans ;
- Accès à Internet haute vitesse facilité partout au pays ;
- Création de bourses pour permettre à sept millions d'étudiantes et d'étudiants supplémentaires d'avoir accès à l'université.

À cela, il faut ajouter son intention d'édicter de nouvelles règles pour encadrer les activités de lobbying auprès de la Maison Blanche et le gel des salaires des hauts fonctionnaires.

L'avenir de l'ALENA

Il en avait été question lors de la campagne électorale. Depuis, cela se confirme, le président Obama veut reprendre les discussions concernant l'ALENA qu'il veut améliorer afin de renforcer les accords sur le travail et l'environnement de manière à refléter les valeurs largement partagées par les trois pays concernés. Il souhaite aussi la mise sur pied d'un comité consultatif qui travaillera sur des questions

¹⁵ En 2007, le revenu médian d'une famille américaine était de 50 223 \$ comparativement à 50 577 \$ en 2000. En d'autres mots, stagnation, voire appauvrissement des familles américaines.

importantes concernant l'ALENA pour les États-Unis et le Mexique : l'énergie et les infrastructures¹⁶. Il y a un vent de protectionnisme qui souffle afin de protéger les entreprises et les emplois aux États-Unis, sauf que c'est le Congrès qui décide des questions de commerce international et non le président. Quoiqu'il en soit, il convient de réitérer que nous avons besoin d'un examen en profondeur de ce traité avec la participation des organisations de la société civile. Sorte de procès de l'ALENA, un tel exercice permettrait de préciser nos revendications à la lumière de l'application de cet accord et de veiller à ce que les accords sur le travail et l'environnement demeurent parallèles.

Reprendre les discussions sur les changements climatiques

Barack Obama s'est fait servir une mise en garde par l'un des plus éminents scientifiques, James Hansen du Goddard Institute for Space Studies de la NASA¹⁷. Selon ce chercheur, la proposition de mise en place d'un plafond et d'un marché d'émissions de GES ne permettra pas de ralentir le processus des changements climatiques. Seule une taxe sur le carbone qui toucherait autant les utilisateurs de combustibles fossiles que les industries permettrait d'atteindre des résultats probants. Mais cela ne saurait suffire si ce n'est pas accompagné d'un moratoire sur toute construction de centrale thermique au charbon et l'accélération de la mise au point de centrales nucléaires de quatrième génération.

Il y a peut-être des raisons d'espérer avec l'annonce d'un émissaire, négociateur en chef et conseiller principal sur les questions de changements climatiques, chargé de représenter la Maison Blanche dans les grands rassemblements internationaux au sujet des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de Todd Stern, ancien conseiller de la Maison Blanche qui avait négocié le protocole de Kyoto au nom du président Clinton. L'autre source d'espoir réside dans l'intention présidentielle de durcir les règles environnementales imposées aux fabricants d'automobiles en vue de la production de la génération 2011. La lutte avec les États réfractaires à de tels changements et avec les producteurs d'automobiles sera féroce, mais on peut espérer que le résultat sera positif.

Pour la suite des choses, au cours de l'hiver 2009, les membres du G-8¹⁸ tiendront un sommet sur l'énergie sous la présidence du ministre italien du Développement économique, Claudio Scajola. Du côté de l'environnement, il y aura un nouveau rendez-vous à l'automne 2009, alors que se tiendra la Conférence de Copenhague qui doit donner suite au protocole de Kyoto et à son échéance de 2012. Ces discussions ne pourront éviter un enjeu majeur qui se profile de plus en plus sur la scène internationale, soit : la guerre du Pôle, alors que les glaces polaires fondent à une vitesse grand V entraînant une accélération des émissions de gaz à effet de

¹⁶ Propos tenus par son secrétaire de presse, Robert Gibbs, et repris par *The Huffington Post*, le 13 janvier 2009.

¹⁷ Louis-Gilles Francoeur, « GES : un bonze de la NASA avertit Obama que la stratégie américaine est insuffisante », *Le Devoir*, 6 janvier 2009, p. A-4.

¹⁸ Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon et Italie.

serre. Autres conséquences de cette situation, une nouvelle voie maritime se dégage entre l'Atlantique et le Pacifique, du moins durant l'été, et il y a émergence d'immenses gisements miniers et énergétiques dont plusieurs pays¹⁹, notamment le Canada, revendiquent la propriété.

La grande inconnue : la politique étrangère

Ce sont les questions de politique intérieure qui ont surtout retenu l'attention du président Obama depuis son investiture. Maintenant que le plan de relance économique est adopté, il faudra surveiller attentivement les actions de sa présidence en matière de politique étrangère. Et ce sera un test majeur, car il s'agit de vérifier comment se traduiront les intentions d'intelligence et de pragmatisme. Certes, la nouvelle secrétaire d'État, Hilary Clinton, souhaite le retour de la diplomatie, mais il faudra voir ce qu'il adviendra de celle-ci, notamment au Moyen-Orient. L'intention maintenue, malgré tous les avis contraires de plusieurs membres de l'OTAN, d'intervenir en Afghanistan au nom de la guerre au terrorisme constitue aussi un autre test de cette administration. Le gouvernement étatsunien parle de multilatéralisme, mais en même temps, il compte exiger de ses partenaires une plus grande collaboration.

Jusqu'où réussira-t-il dans ses discussions avec ses partenaires internationaux ? Encore là, les futures rencontres internationales devraient nous permettre de mieux saisir les intentions du gouvernement.

Conclusion

La **sortie de crise de l'économie mondiale** sera longue et l'ensemble des pays devra contribuer financièrement à la mise en place de solutions de relance économique. Ce qui est attendu des pays membres du G-20, notamment, est un resserrement de la réglementation du secteur financier et bancaire afin d'en arriver à plus de rigueur, de transparence. Sauront-ils aller aussi loin et mettre au pas ce secteur fondé sur la spéculation ou renonceront-ils aux promesses de rigueur annoncées à la fin de l'automne 2008 ? Se contenteront-ils de veiller au sortir de la crise du secteur financier ou aborderont-ils réellement les questions de la protection de l'emploi, du développement économique durable et de la réduction des écarts par l'élargissement de la protection sociale ? Ces questions sont d'autant plus stratégiques que le Bureau international du travail (BIT) prévoit que la crise pourrait projeter 51 millions de personnes au chômage. Des réponses sont attendues lors du Sommet du G-8 élargi en mars 2009 consacré à la dimension humaine de la crise financière mondiale.

Les décisions qui seront prises auront un effet majeur sur les populations les plus pauvres dans des pays qui n'ont pas ou si peu de mesures de protection sociales contre le chômage ou la pauvreté extrême. On peut penser, notamment à

¹⁹ Il s'agit actuellement du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Norvège et de la Russie.

l'Amérique centrale et à plusieurs pays africains dont une fraction importante de leur population survit grâce aux sommes d'argent acheminées par des membres de leur famille qui travaillent dans l'un ou l'autre des pays industrialisés. Ces personnes immigrantes reçues ou clandestines sont parmi les premières frappées de plein fouet par les crises économiques et se voient incapables de poursuivre leur soutien financier. En conséquence, on peut penser que des situations explosives liées à la crise risquent de se manifester.

Parmi les dommages collatéraux que crée la crise financière et économique, soulignons la quasi mise en faillite d'États comme l'Islande ou, encore, la débandade économique de l'Irlande ou de la Grande-Bretagne. En ce qui concerne ces deux pays, la montée de la xénophobie prend des dimensions inquiétantes alors que les travailleuses et les travailleurs licenciés ou mis en chômage technique militent contre l'embauche de travailleurs étrangers, souvent rémunérés en deçà des salaires alloués aux nationaux. Aux États-Unis, c'est une organisation non gouvernementale, la Coalition for the Future American Worker (CFAW), qui mène une campagne agressive afin d'interdire l'entrée à 1,5 million de travailleurs étrangers.

Plus encore, aux prises avec leurs propres difficultés économiques, les pays donateurs (pour utiliser un euphémisme), dont le Canada, pourraient utiliser le prétexte de cette crise pour diminuer encore leur aide internationale, fragilisant des situations qui sont déjà à l'état d'urgence.

Michel Wievorka, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, présentait dernièrement une réflexion intéressante concernant les décisions prises tant sur le plan national qu'international dans le cadre de la crise actuelle. « La crise est venue nous dire que le système actuel est épuisé, et pas seulement du fiat de ses dérives financières, et qu'il est grand temps de changer d'ère²⁰. »

Certes, il convient de permettre d'atténuer les pires effets de cette crise, mais si le système en lui-même n'est pas révisé, nous frapperons encore une fois un mur. Il faut aussi prendre le temps d'instaurer de nouvelles perspectives, de nouvelles stratégies qui empruntent à l'écologie, au développement durable et protègent la diversité humaine. En d'autres mots, développer des politiques publiques et des programmes qui assureront la pérennité de la planète que ce soit dans le développement des infrastructures, de l'urbanisme, des réseaux de transport, des politiques alimentaires. Pourquoi ne pas introduire des clauses d'impact à tous ces programmes qui permettraient d'évaluer l'effet de ces développements sur la biodiversité ? Ces propositions sont discutées depuis des décennies. Nous avons aujourd'hui une chance historique de discipliner notre appétit de la consommation, d'introduire de nouveaux comportements durables et responsables.

²⁰ « Un système épuisé à repenser, Le défi est de trouver des solutions rapides à la crise économique en respectant les nouvelles valeurs », *La Presse*, 27 janvier 2009, p. A-22.

Annexe 1 Les dossiers confiés aux ministres

- Le ministre du Développement économique, **Raymond Bachand**, sera sur la ligne de front dans le dossier de l'économie et devra contribuer au déploiement du nouvel espace économique.
- La ministre des Finances, **Monique Jérôme-Forget**, aussi responsable des Infrastructures, doit coordonner « le déploiement du Plan québécois des infrastructures, qui entraînera, pour les deux prochaines années, des investissements sans précédent de près de 14 milliards de dollars²¹ ».
- Le ministre du Travail, **David Whissell**, devra hausser le salaire minimum à 9,00 \$ le 1^{er} mai prochain et protéger le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs à bas salaires.
- Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, **Sam Hamad**, doit poursuivre la mise en œuvre du Pacte pour l'emploi.
- Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, **Laurent Lessard**, et la ministre de la Culture, **Christine St-Pierre**, doivent encourager les Québécoises et les Québécois à acheter des produits québécois.
- La vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, **Nathalie Normandeau**, se voit attribuer la responsabilité de l'occupation du territoire, c'est-à-dire assurer une desserte de services publics de qualité et accessibles, l'accès à Internet haute vitesse en région et accompagner les municipalités dans le contexte du ralentissement économique.
- La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, **Michelle Courchesne**, doit contrer le décrochage scolaire en réduisant le nombre d'élèves par classe.
- Le ministre de la Santé et des Services sociaux, **Yves Bolduc**, doit augmenter le nombre de groupes de médecine familiale et mettre en place des mesures pour valoriser la profession d'infirmière. Rappelons que ce ministre a trois chantiers prioritaires en matière de soins d'urgence : l'amélioration de la performance des urgences, le développement des ressources en hébergement de longue durée et l'implantation de méthodes de bonne gestion permettant une meilleure organisation du travail de même que le renforcement des services de première ligne.
- La ministre responsable des Aînés, **Marguerite Blais**, doit mettre en place les demandes formulées pour soutenir les personnes âgées.
- Le ministre de la Famille, **Tony Tomassi**, doit poursuivre le développement des places en service de garde.

²¹ Jean Charest, Cérémonie de prestation de serment du nouveau Conseil des ministres, 18 décembre 2008.

- La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, **Yolande James**, doit faciliter la francisation des personnes immigrantes et leur intégration au marché du travail.
- Le ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, **Pierre Arcand**, doit participer au déploiement du nouvel espace économique en contribuant à la mise en œuvre de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance des qualifications professionnelles et dans le lancement des négociations d'un accord transatlantique entre le Canada et l'Union européenne.
- Le leader parlementaire, **Jacques Dupuis**, devra réaliser la réforme parlementaire.